Haute-Loire LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

FICHE DE POSTE

Mise à jour 16/09/2026

Identification du poste	
Intitulé du poste	Chef d'équipe Service Travaux Routier mixte (H/F)
Direction	Direction des Services Techniques
Service	Service Travaux Routiers
Cellule / COR / Collège / Secteur	
Résidence administrative	Taulhac – 43000 Le Puy en Velay + COR de Bains
Type d'emploi	Permanent

Informations administratives	
Cadre d'emplois	Agent de maîtrise
Grades	Tous les grades
Métier	Chef d'équipe d'entretien de la voirie et des réseaux divers
Groupe de fonctions	C1b
Sujétions spéciales	Non
NBI	15 points (N°19) (Encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins cinq agents)
Temps de travail	Complet

DEFINITION

La Direction Déléguée des routes est chargée de mettre en œuvre, au quotidien, les politiques publiques relevant de son champ d'intervention.

Elle agit directement sur le terrain autour de trois axes principaux :

- L'exploitation et l'entretien des infrastructures et équipements, pour garantir leur bon fonctionnement, leur sécurité et leur durabilité ;
- La gestion du domaine public, dans une logique de régulation, de qualité d'usage et de respect des règles ;
- L'aménagement, en contribuant à la réalisation et à l'adaptation des projets du territoire.

Son action repose sur des équipes mobilisées, capables d'intervenir de manière réactive et coordonnée, en lien avec les autres directions et les partenaires.

La DDR s'appuie sur 9 services :

- le Service Prospectives et Modernisation (SPM),
- le Service Gestion de la Route (SGR),
- le Service du Patrimoine Routier (SPR),
- le service Grands Projets Ouvrages d'Art (GPOA),
- 4 pôles de territoire,
- le Service Travaux Routier (STR).

Le Service Travaux Routiers (STR) réalise en régie l'essentiel des travaux d'entretien du réseau routier départemental (3 400kms). Les activités concernent la réalisation d'enduits superficiels, la signalisation horizontale, les dispositifs de retenue et d'autres prestations comme le terrassement, le curage de fossés ou la réfection d'accotements. S'ajoutent l'activité de laboratoire ainsi que la viabilité hivernale

Chaque agent participe à cette mise en œuvre opérationnelle et dans ce cadre et les missions du chef d'équipe sont :
- La préparation et l'organisation des travaux réalisés en régie par le STR
- Le pilotage et le suivi des travaux réalisés en régie par le STR
- Participe à la réalisation des travaux avec l'équipe dédiée

Il constitue l'interlocuteur technique privilégié des agents du STR pour la résiliation des travaux.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Encadrement et management de l'équipe

- Encadrer, organiser et coordonner l'activité quotidienne de son équipe.
- Répartir les tâches et adapter l'organisation du travail en fonction des priorités, des compétences et des moyens disponibles.
- Veiller à la cohésion, à la bonne organisation et au respect des consignes par les agents.

Préparation et organisation des travaux

- Préparer et organiser les chantiers confiés au STR en lien avec le conducteur de travaux, le maître d'œuvre, les Pôles de territoire et les Centres opérationnels routiers.
- Participer aux visites préalables et à l'analyse des contraintes techniques, d'exploitation et de sécurité.
- Définir les besoins en personnel, matériels, matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation des travaux.
- Vérifier la disponibilité et l'adéquation des moyens avant le démarrage du chantier.
- Participer à la préparation des documents nécessaires à l'intervention : plans, DICT, signalisation et conditions d'exploitation.
- Organiser l'implantation et le démarrage des chantiers.

Pilotage et suivi des chantiers

- Assurer le suivi opérationnel des chantiers dont il a la responsabilité.
- Contrôler le respect des prescriptions techniques, des délais, des conditions d'exploitation et des règles de sécurité.
- Organiser des points d'avancement réguliers et proposer, si nécessaire, des adaptations en lien avec le conducteur de travaux et la hiérarchie.
- Contrôler la qualité des travaux réalisés et veiller au respect des règles de l'art.
- Identifier les difficultés rencontrées sur les chantiers et proposer des solutions adaptées.
- Rédiger les comptes rendus et assurer la traçabilité de l'activité.

Sécurité et prévention

- Garantir le respect des règles de sécurité.
- Contrôler les dispositifs de balisage.
- Veiller au port des EPI.
- Prévenir les risques liés aux chantiers.
- Sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques.

Viabilité hivernale

- Participer au dispositif de viabilité hivernale conformément à l'organisation définie par le Département avec un rattachement à un Pôle de territoire et un Centre opérationnel routier
- Assurer les missions de conduite d'ESH ou d'engins spécifiques lorsque les besoins du service le nécessitent.
- Participer au retour d'expérience et à l'amélioration de l'organisation des interventions hivernales.

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Niveau requis : CAP, BAC Pro filière technique infrastructure routière

Formation et qualifications nécessaires :

- ✓ Permis B et C en cours de validité, EC souhaité
- ✓ Habilitations
- ✓ Autorisations de conduite
- ✓ AIPR

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- ✓ Maîtrise des règles d'hygiène de sécurité sur les chantiers
- ✓ Maîtrise des techniques d'entretien routier et d'ouvrage d'art
- ✓ Maîtrise des techniques de viabilité hivernale
- ✓ Maitrise des outils bureautiques et aptitude à utiliser des logiciels métiers
- ✓ Capacité à conduire des PL et différents engins de TP et déneigement

Compétences transversales

Managériales :
- ✓ Organiser le travail en équipe
- ✓ Assurer la cohésion de l'équipe
- ✓ Gérer les conflits

Organisationnelles :
- ✓ Rigueur
- ✓ Méthode
- ✓ Ponctualité

Personnelles :
- ✓ Exemplarité
- ✓ Être à l'écoute
- ✓ Etre capable de rendre compte à sa hiérarchie

Relationnelles :
- ✓ Communiquer
- ✓ Diplomatie
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Créer du lien

MOYENS MIS A DISPOSITION

- ✓ Engins et matériels affectés au Service Travaux Routiers
- ✓ Ordinateur et téléphone portable

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

- Chef du Service travaux routiers
- Adjoint au Chef du Service travaux routiers
- Conducteur de travaux et Chef de COR

Nombre d'agents encadrés : variable en fonction de l'équipe encadrée

Poste Mixte : En période estivale, le chef d'équipe est sous l'autorité direct d'un conducteur de travaux du STR, et en période hivernale sous l'autorité fonctionnel du Chef de COR de Bains

Niveau d'intégration dans une équipe : en équipe

RESPONSABILITE

- ✓ La première responsabilité du poste concerne la sécurité :
  - o De ses collègues
  - o Des usagers de la route
  - o De soi-même
- ✓ Rendre compte de l'activité
- ✓ Respect des normes et des règles de l'art
- ✓ Rendre un travail de qualité

AUTONOMIE

- ✓ Forte

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail

- Poste à temps complet
- Horaires fixes
- Prise d'astreinte pour la viabilité hivernale
- Exécution d'heures supplémentaires pour la réalisation des différentes tâches confiées
- Coordination des absences avec les encadrants du STR

Territoire d'exercice : Le département de la Haute-Loire